

Finistère : une activité économique étroitement liée à son environnement

En 2014, le Finistère compte 905 900 habitants. Deuxième département breton par l'importance de sa population, sa croissance démographique est cependant au ralenti, en raison notamment d'un solde naturel devenu récemment négatif. Le départ des jeunes adultes et l'arrivée de populations plus âgées contribuent au vieillissement de la population.

Les territoires périurbains sont les plus dynamiques d'un point de vue démographique tandis que le centre du Finistère est fragilisé par des difficultés d'accès aux équipements.

Dans un contexte économique difficile, le secteur tertiaire est le seul à créer des emplois. Les activités liées à la mer orientent l'économie finistérienne. Ainsi, la Marine nationale, l'industrie navale, le tourisme littoral ou encore l'exploitation des produits de la mer y occupent une place importante. Comme dans tous les départements bretons, l'agroalimentaire domine l'emploi industriel.

Le niveau de vie des Finistériens est proche de la moyenne régionale. À l'image de l'ensemble de la Bretagne, les inégalités y sont moins marquées et la pauvreté moins présente qu'en moyenne nationale.

Muriel Cazenave, Insee

Avec 905 900 habitants en 2014, le Finistère est le deuxième département le plus peuplé de la Bretagne, derrière l'Ille-et-Vilaine.

avec les Côtes-d'Armor (+ 200). Les échanges sont également nombreux avec l'Île-de-France, qui contribue pour 60 %

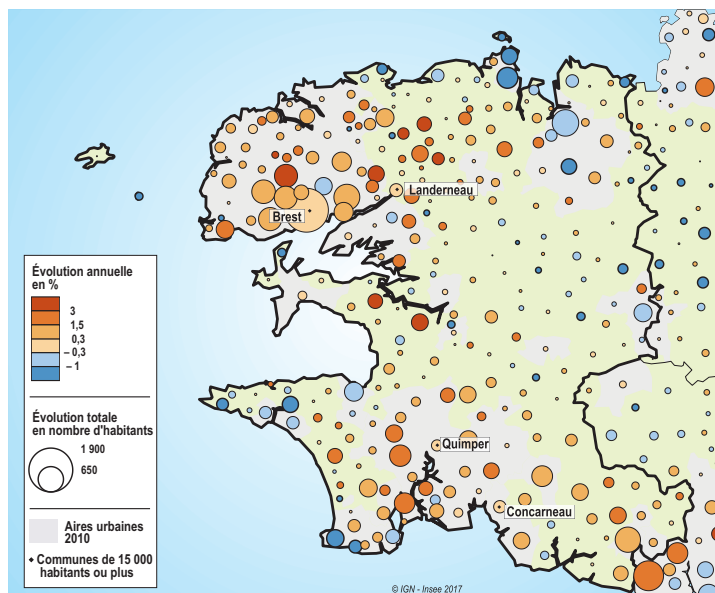
à l'excédent migratoire (+ 1400), et les Pays de la Loire (- 400).

Une croissance modérée de la population

Entre 2009 et 2014, le taux de croissance annuel de la population du Finistère (+ 0,3 %) (*figure 1*) est le plus faible de la région et est essentiellement soutenu par l'excédent migratoire. Le solde naturel, différence entre les nombres de naissances et de décès, est en effet devenu légèrement négatif depuis 2012.

Sur la période récente, le Finistère accueille chaque année 21 700 nouveaux arrivants alors qu'il enregistre le départ de 19 500 habitants, soit un solde migratoire positif de 2 200 personnes. Un tiers de ces mouvements se fait avec les autres départements bretons, en premier lieu le Morbihan avec lequel les échanges sont équilibrés. Le solde est déficitaire avec l'Ille-et-Vilaine (- 800) et excédentaire

1 Évolution de la population des communes entre 2009 et 2014



Source : Insee, recensements de la population

Comme partout en France, les jeunes adultes de 18 à 24 ans sont particulièrement mobiles. La poursuite d'études ou la recherche d'un premier emploi les amène à changer de département de résidence. Malgré la présence de l'Université de Bretagne Occidentale dans laquelle sont inscrits près de 20 000 étudiants, l'offre d'enseignement supérieur s'avère en deçà de la demande de formation. Chaque année, 4 100 étudiants ou élèves quittent le département alors que seulement 2 900 y entrent. La classe d'âge des 18-24 ans est ainsi la seule avec un solde migratoire déficitaire (- 1 000). À l'opposé, celle des 55-64 ans, constituée essentiellement d'actifs en fin de carrière et de jeunes retraités, participe pour moitié à l'excédent migratoire du département (+ 1 100). Ces mouvements contribuent au vieillissement de la population. Ainsi, la moitié des Finistériens a plus de 43 ans (42 ans en Bretagne et 40 ans en France) (figure 2).

Les territoires périurbains sont les plus attractifs

Le territoire du Finistère est fortement structuré autour des aires urbaines de Brest (317 400 habitants) et de Quimper (126 700). Il bénéficie par ailleurs d'un fort maillage de villes moyennes, ce qui permet à une part importante de la population de bénéficier d'un bon niveau d'équipement : 92,8 % des Finistériens vivent en effet dans une commune pôle de services (définitions) contre 88,7 % pour l'ensemble des Bretons. Dans le Finistère, 73 % des habitants vivent dans des maisons individuelles et 69 % sont propriétaires de leur résidence principale. La demande d'habitat individuel contribue au développement des couronnes périurbaines. La population de ces territoires augmente de 0,8 % par an entre 2009 et 2014. Au

contraire, la population des centres urbains se replie légèrement (- 0,1 % par an entre 2009 et 2014), à l'exception de Quimper (+ 1,1 %) qui profite des mouvements de déconcentration de l'aire urbaine de Lorient. Bien que longtemps les plus dynamiques, les zones côtières situées au sud de Quimper sont désormais supplantées par le Haut Pays Bigouden (+ 1,2 %). Au nord du département, le Pays de Landivisiau possède le taux annuel d'évolution de la population le plus élevé des intercommunalités (+ 1,2 %). Cette dynamique périurbaine s'accompagne d'une réduction des terres agricoles, correspondant à l'artificialisation en dix ans de 3,1 % de la surface agricole utilisée. Alors que ces territoires ruraux voient leur fonction résidentielle se développer, d'autres se distinguent par leur faible densité de population (20 hab./km² dans les Monts d'Arrée) et une part importante de personnes âgées (55 ans d'âge médian dans la Communauté de communes Cap Sizun - Pointe du Raz). Dans le centre du Finistère, le relief accentue les difficultés d'accès aux services. Ainsi, le temps d'accès au panier moyen des équipements et services de la vie courante (définitions) peut atteindre jusqu'à 28 minutes dans l'intercommunalité du Yeun Elez, alors qu'il n'est que de 12 minutes pour l'ensemble du Finistère. La périurbanisation entraîne une hausse du nombre d'actifs amenés à se déplacer dans une autre commune pour travailler. Cela résulte pour partie de la concentration de l'emploi finistérien, dont un tiers est situé dans les seules communes de Brest et Quimper. Ainsi ces deux villes comptent 153 emplois pour 100 actifs occupés. Toutefois, la part des navetteurs parmi les actifs reste inférieure à la moyenne régionale (60 % contre 65 %).

Le secteur tertiaire, seul créateur d'emplois

En 2013, le Finistère compte 408 100 actifs dont 359 400 occupent un emploi. La part de chômeurs au sens du recensement s'établit ainsi à 12 %. Ce taux est le plus élevé de la région mais reste inférieur à la moyenne nationale (13,1 %).

Le tissu productif est composé de 76 300 établissements qui offrent 355 000 emplois, soit moins que le nombre d'actifs occupés. De plus, dans un contexte économique difficile, 1 300 emplois ont été perdus en 5 ans. Avec une augmentation de la population active (+ 0,5 % par an en moyenne), il en résulte une progression du taux de chômage de 2,1 points entre 2008 et 2013. La hausse du nombre de chômeurs a été atténuée par l'augmentation du nombre d'actifs finistériens allant travailler dans un autre département. Ils sont ainsi 17 300 à sortir du département et 12 900 à y entrer. Les navetteurs sortants au sud-est du département sont de plus en plus nombreux, attirés par l'aire urbaine de Lorient (45 % des sortants).

Le secteur tertiaire emploie les trois quarts des actifs finistériens. Ce secteur est le seul à gagner des emplois entre 2008 et 2013 (+ 4 400), notamment dans les activités médico-sociales (+ 3 000) et les activités de services (+ 2 900) aux particuliers et aux entreprises. Toutefois, le commerce (- 1 500) et l'administration publique (- 1 600) perdent des emplois. Le Finistère reste le département avec le taux d'emploi public le plus élevé de Bretagne. Un emploi sur quatre relève d'un des trois versants de la fonction publique (État, territoriale, hospitalière) en 2013. Avec 17 000 fonctionnaires employés par le ministère de la Défense, le Finistère est le 3^e département français pour son contingent militaire. La Marine nationale y est fortement implantée en raison de la position stratégique de la pointe du Finistère.

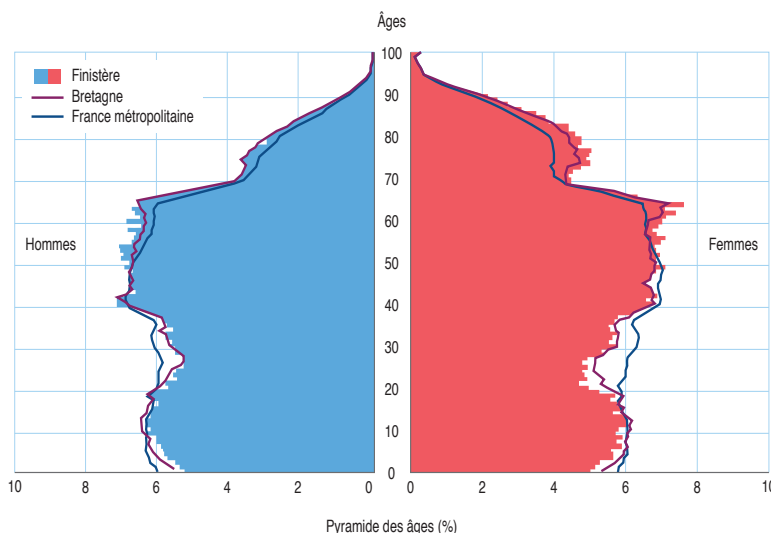
Quant au secteur de la construction, il souffre de la faible dynamique du département. En repli, l'emploi 6,7 % de la population active en 2013 (7,2 % en Bretagne et 6,8 % en France).

Les activités liées à la mer orientent l'économie finistérienne

Globalement, 44 800 emplois dans le Finistère sont directement générés par les activités liées à la mer. Cette économie maritime représente jusqu'à 18 % des emplois dans la zone d'emploi de Brest (définitions). Outre le tourisme littoral et l'intervention publique (Marine nationale, sécurité, enseignement-formation, recherche, protection de l'environnement), l'économie maritime est articulée autour des produits de la mer et du transport maritime (Brittany Ferries). Créé en 2005 à Brest, le pôle de compétitivité

2 Une population finistérienne plutôt âgée

Pyramide des âges (en %)



Source : Insee, recensement de la population 2013.

Mer Bretagne Atlantique vise quant à lui à favoriser la croissance des entreprises dans le domaine des sciences et technologies marines.

L'industrie finistérienne occupe 46 600 personnes en 2013, soit 13,1 % de l'ensemble des actifs (14,0 % en Bretagne et 12,8 % en France). Avec un recul de 6 % de ses effectifs entre 2008 et 2013, elle a relativement bien résisté à la crise (- 10,1 % pour la France). L'agroalimentaire prédomine (18 800 emplois), en lien avec le poids de l'agriculture et de la pêche. Plus de 800 établissements industriels (dont 14 de plus de 250 salariés) appartiennent à ce secteur. Ils sont essentiellement orientés vers la transformation de la viande (porc et volaille) et l'industrie du poisson. L'activité de maintenance et de réparation navale représente 5 700 emplois. Cette dernière est l'une des rares activités à gagner des emplois entre 2008 et 2013 (+ 1 300). On y trouve notamment à Brest la DCNS (entretien des bâtiments de guerre et énergies marines renouvelables) (*figure 3*).

À l'inverse, les industries agroalimentaires enregistrent un repli (- 1 200 emplois) sur la même période. Après la fermeture en 2013 des abattoirs GAD à Lampaul-Guimiliau (- 900 emplois), le secteur agroalimentaire a également connu celle du site Marine Harvest à Poullaouen ainsi que des baisses d'effectifs pour l'entreprise Doux et le groupe Bigard, plus gros employeur du secteur à Quimperlé.

Plus de 5 % des actifs travaillent dans la pêche et l'agriculture

En 2013, les secteurs de la pêche et de l'agriculture emploient 17 900 personnes, soit 5,1 % des actifs (4,9 % en Bretagne et 2,8 % en France). Cependant, leurs effectifs reculent de 10 % entre 2008 et 2013.

On y trouve plus de 2 600 pêcheurs, répartis sur 600 navires. Un pêcheur breton sur deux est ainsi finistérien. Les emplois salariés de la pêche en mer se concentrent sur Concarneau, Roscoff et surtout Le Guilvinec, siège

de la première halle à marée de France en termes de valeur avec 72 millions d'euros de marchandise vendue en 2015.

Par ailleurs, la surface agricole utilisée par les exploitations finistériennes couvre 56 % du département. Ces exploitations sont de moins en moins nombreuses (7 800 en 2010, 11 300 en 2000) et de plus en plus grandes (50 ha en moyenne en 2010, 35 ha en 2000). Elles sont principalement orientées vers l'élevage (64 %), moins fréquemment cependant que dans l'ensemble de la région (70 %). Au premier rang se trouve l'activité laitière (27 % des exploitations en 2010), suivie des élevages hors-sol (23 %). Un cinquième du cheptel porcin français est localisé dans le Finistère (1^{er} rang national). Le département se situe aussi dans les premières places pour la production de volaille et de lait.

La culture légumière (tomates, choux-fleurs, endives, artichauts et échalotes) est également bien développée sur la côte nord du département.

Un environnement favorable au tourisme

Comme pour l'ensemble de la Bretagne, le tourisme occupe une place prépondérante dans l'économie du Finistère.

Le Finistère est le premier département maritime de France métropolitaine avec plus de 1 200 km de côtes. Deux parcs naturels mettent en valeur son patrimoine : le Parc naturel marin d'Iroise et le Parc naturel régional d'Armorique. L'environnement est ainsi plutôt propice à l'hôtellerie de plein air : les campings proposent 30 500 emplacements (soit 36 % des emplacements régionaux), les hôtels 6 900 chambres et les autres hébergements collectifs payants (villages de vacances, gîtes...) 4 000 unités d'habitation. L'offre marchande se concentre essentiellement sur le littoral, celui-ci regroupant 82 % des campings et 75 % des hôtels. La majorité des lits touristiques relève toutefois des 66 000 résidences secondaires qui représentent 12,6 % du parc de logements.

En 2015, près de 1,7 million de visiteurs ont fréquenté l'hébergement marchand générant jusqu'à 19 900 emplois touristiques pendant les mois de haute saison. En moyenne annuelle, les activités touristiques emploient 12 900 personnes, soit 4 % de l'emploi total. Ce taux est légèrement plus élevé que la moyenne régionale (3,8 %).

Moins de pauvreté et d'inégalités

En 2013, les Finistériens disposent d'un niveau de vie annuel médian (*définitions*) de 20 270 €, très proche des moyennes bretonne (20 280 €) et française (20 180 €) (*figure 4*). Les 10 % des ménages les plus riches disposent d'au moins 34 110 € par an, soit 2,8 fois plus que les 10 % des ménages les plus modestes (12 020 €). Comme pour les autres départements bretons, la disparité des revenus y est moins marquée qu'au niveau national (3,5).

Un tiers de ces revenus vient des pensions et retraites, en lien avec le vieillissement de la population. La part de ces pensions et retraites est particulièrement importante dans les communes du Cap Sizun (50 %), de la Presqu'île de Crozon (45 %) ou des Monts d'Arrée (45 %).

Le taux de pauvreté s'établit à 10,3 %, niveau légèrement inférieur à la moyenne régionale (10,7 %), et bien en deçà de la moyenne nationale (14,5 %). Comme partout en France, il est plus élevé dans les villes-centres où existent des poches de pauvreté. Ainsi, dans les quartiers de politique de la ville (QPV) de Brest, Quimper ou Concarneau, le taux de pauvreté oscille entre 38 % et 45 %. Bien que dépourvue de QPV, Morlaix détient le taux de pauvreté le plus élevé (17,5 %) des villes-centres du Finistère.

Le taux de pauvreté est plus faible en périphérie (6,1 % dans la Communauté de communes du Pays d'Iroise) puis tend à s'accroître plus l'on va vers l'espace rural (19,5 % dans la Communauté de communes du Yeun Elez). ■

3 DCNS : principal établissement industriel employeur du Finistère

Les dix principaux établissements industriels employeurs du Finistère en 2014

Raison sociale	Activité	Tranche d'effectifs salariés	Commune
DCNS	Autres industries manufacturières ; réparation et installation de machines et d'équipements	2 000 à 2 999	Brest
GRUPE BIGARD	Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	1 000 à 1 499	Quimperlé
THALES SYSTEMES AEROPORTES SAS	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	750 à 999	Brest
LIVBAG	Industrie chimique	500 à 749	Pont-de-Buis-lès-Quimerch
DOUX	Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	500 à 749	Châteaulin
S.D.M.O. INDUSTRIES	Fabrication d'équipements électriques	500 à 749	Guipavas
PDM INDUSTRIES	Travail du bois, industries du papier et imprimerie	500 à 749	Quimperlé
SOCOPA VIANDES	Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	500 à 749	Châteauneuf-du-Faou
EVEN LAIT INDUSTRIE	Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	500 à 749	Ploudaniel
S.C.O.	Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	500 à 749	Saint-Évarzec

Champ : établissements hors administration publique, défense, enseignement, santé humaine et action sociale.

Source : Insee, Clap 2014, SIASP.

4 Chiffres-clés du département du Finistère

	Finistère	Bretagne	France métropolitaine
Population			
Population en 2014	905 855	3 276 543	64 027 844
Densité de la population (nombre d'habitants au km ²) en 2014	134,5	120,4	117,7
Superficie (en km ²)	6 733,0	27 207,9	543 939,9
Variation de la population : taux annuel moyen entre 2009 et 2014, en %	0,3	0,6	0,5
Variation de la population : taux annuel moyen entre 2008 et 2013, en % *	0,3	0,7	0,5
<i>dont variation due au solde naturel : taux annuel moyen entre 2008 et 2013, en %</i>	0,0	0,2	0,4
<i>dont variation due au solde apparent des entrées sorties : taux annuel moyen entre 2008 et 2013, en %</i>	0,3	0,5	0,1
Part de la population âgée de 18 ans ou moins en 2013, en %	22,2	23,0	23,2
Part de la population âgée de 65 ans ou plus en 2013, en %	20,3	19,6	17,9
Habitat			
Part des résidences principales en 2013, en %	79,1	79,6	82,8
Part des résidences secondaires ou logements occasionnels en 2013, en %	13,0	13,0	9,5
Part des logements vacants en 2013, en %	7,9	7,4	7,7
Part des maisons dans les résidences principales en 2013, en %	73,1	71,6	56,5
Part des propriétaires dans les résidences principales en 2013, en %	69,4	66,3	57,8
Économie			
Emploi total (salarié et non salarié) au lieu de travail en 2013	354 988	1 301 768	25 773 946
Nombre d'établissements actifs au 31 décembre 2013	76 344	289 091	6 087 638
Taux de chômage au sens du recensement des 15 à 64 ans en 2013	12,0	11,3	13,1
Conditions de vie			
Médiane du revenu disponible par unité de consommation en 2013, en euros	20 267	20 281	20 184
Taux de pauvreté en 2013	10,3	10,7	14,5

* décomposition non disponible pour 2009-2014.

Sources : Insee, RP 2008 et RP 2013 exploitations principales, Clap (connaissance locale de l'appareil productif), Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Cmsa, Fichier localisé social et fiscal.

Définitions

Une **unité urbaine** (ou agglomération) est une commune ou un ensemble de communes présentant une zone continûment bâtie d'au moins 2 000 habitants. Un **pôle** est une agglomération d'au moins 1 500 emplois, qualifié de **grand pôle urbain** s'il y a au moins 10 000 emplois. L'**aire urbaine** est constituée du pôle urbain et de sa zone d'influence en matière d'emploi appelée couronne périurbaine. On parle aussi de couronne autour des petits et moyens pôles (moins de 10 000 emplois).

La **zone d'emploi** est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main-d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts.

Le **niveau de vie** est le revenu disponible du ménage après redistribution (prestations sociales reçues et paiement des impôts directs), ramené au nombre d'unités de consommation (UC). Afin de tenir compte des économies d'échelle réalisées au sein d'une famille, le premier adulte compte pour 1, les autres personnes de plus de 14 ans pour 0,5 et les enfants de moins de 14 ans pour 0,3. Une personne est considérée

comme **pauvre**, lorsqu'elle vit dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté (60 % du niveau de vie national médian, soit 1 000 € par mois et par UC en 2013).

Les équipements et services sont répertoriés dans la base permanente gérée par l'Insee. Ils relèvent de 6 domaines (services aux particuliers, commerce, enseignement, santé-social, transports, sports-loisirs-culture) et sont regroupés en trois gammes, selon leur fréquence sur leur territoire et la proximité du service rendu. Un **pôle de services** est une commune qui possède au moins la moitié des équipements de la gamme. On obtient ainsi des pôles de services de proximité (au moins 15 équipements sur les 30 de la gamme), des pôles de services intermédiaires (au moins 17 équipements sur les 34 de la gamme), des pôles de services supérieurs (au moins 20 équipements sur les 40 de la gamme). Le **panier moyen de la vie courante** est un panier de 29 commerces et services appartenant pour la plupart à la gamme intermédiaire, c'est-à-dire d'usage relativement courant, sans être de proximité.

Insee Bretagne
36, place du Colombier
CS 94439
35044 Rennes Cedex

Directeur de la publication
Olivier Biau

Rédacteur en chef
Jean-Marc Lardoux

Maquettage
STDI

ISSN 2416-9013
© Insee 2017

Pour en savoir plus

- L'économie maritime : des activités diverses et localisées / Sébastien Colas ; SoeS – Ludivine Neveu-Chéramy, Michel Rouxel ; Insee – Dans Insee Première n° 1573 (2015, novembre), 4 p.
- Le Finistère dans tous ses états : 21 regards pour un Finistère durable / Jacques Brulard, Nolwenn Colin, Loïc Créac'h, Corinne Thomas, Mathieu Thouément ; Conseil général du Finistère – Luc Goutard ; Insee – Dans Dossier d'Octant n° 52 (2009, décembre), 134 p.
- Compétitivité et attractivité ne vont pas de pair dans le Finistère / Ludivine Neveu-Chéramy ; Insee – Dans Insee Analyses Bretagne n° 3 (2014, juillet), 4 p.

